

Chapitre 110



Ncores qu'il me fut plus feant de m'abste-
nir de discourir des faits, gestes & dictz de ce
personnage, parce que les plus diferts Ora-
teurs qui ayent esté par cy deuant & qui sont
encores pour le iourdhy ne pourroient ap-
procher que de bien loin de la dignité que
nostre Budé a mérité, tât a il esté doué de sin-
gularités perfecttions & graces, quoy qu'ils
emploiaffent toute l'industrie qu'ils auroient à bien dire. En quoy ie
ne pense aucunement décroistre, raur ou abbaïffer, l'honneur, doctri-

AAAAa

Vie des hommes Illustres

ne & bien dire de tant d'eloqués orateurs, mais puis que la verité est telle, ce n'est pas la raison de la desguiser pallier ou en rien alterer. Iacoit donques que le silence des vertus de nostre Budé me fut plus à honneur, pour ne pouuoir les mener à chef, toutesfois ayant mis à nonchaloir telles considérations i'ay bien voulu représenter à nostre nation celuy, qui l'a tellement honorée que ie seroye partrop reputé ingrat si icy ie ne lui eusse baillé place avec les autres hommes Illustres que i'y ay proposés. D'attendre l'entier recit de ce qu'il a exploicté faict et escrit, seroit perdre son temps, car plustot ie pourroie espuiser l'eau de la Seyne, que m'acquitter tellement en cest endroit de ma charge que, selon qu'il a mérité, rien ne restat en arriere. Cecy fera donc plustot pour laisser en appetit le Lecteur, que le rassasiant, faire tort au los & dignité de nostre Budé. Duquel si nous recherchons la race dont il est issu ne trouuerons estränge si par sa saincte conversation, doctes escrits & industrie, il fest acquis vne louänge immortelle. Il estoit natif de Paris, procréé d'un pere fort honorable & de fort noble et ancienne race, appartenant à gräds personnages, qui par leur prudence et magnanimité ont tasché toute leur vie à l'agrandissement splendeur & ornement non seulement de leur patrie, mais aussi au seruice de leur seigneurs & Princes nos Roys. De maniere que ce n'est merueille si d'un tige addonné à l'embellissement grandeur & conseruation de nostre France, est descendu ce diuin plançon, lequel n'estoit fascheux à plier au proffit de sa patrie, puis que par degrés de naissance telle qualité estoit en lui découlée & infuse, qui faisoit que succedant à ses ayeuls, aussi il retenoit d'eux, comme par horye le naturel deuoit, où il se deuoit employer pour l'auancement de son pays. Et pour s'y adresser il print telle diligence & assiduité aux bonnes lettres, que son pere en fin fut contraint l'entancer, luy remonstrant le tort & preiudice qu'il faisoit à sa santé, demeurant incessamment bandé à son estude : Pour cela toutesfois ne peut le degouster de la continuelle lecture qu'il faisoit, & dont en presence du Roy François premier, le los luy fut donné par certains grands personnages. Mais ce qui plus fait recommander nostre Budé est qu'estant des-ia aagé il ne desdaigna point se ranger au nombre des Escoliers pour estudier, en la langue Grecque (imitant en ce Caton, lequel en sa vielleffe voulut bien encores apprendre à parler en Grec) & pour precepteurs eut George Hierosme, qui se disoit Lacedemonien, lequel il entretint fort longtemps à tres-grands frais, pour pouuoir de luy tirer ce peu de Grec qu'il auoit plus par naturel que non pas par art. Partant afin qu'il peur paruenir à la perfection

de la

de la cognoissance de ceste langue Grecque, il s'accosta de ce Grand & tant renommé Lascare, duquel il ne peur toutesfois, auoir en tout vingt leçons, dont cependant il fit tel proffit que Lascare fut contraint de recognoistre que nostre Budé auoit amené en France la doctrine & eloquence, qui estoient particulieres en la Grece, tout ainsi que Ciceron, les ayant rauy à la Grece les auoit attiré à Rome. Quant aux Mathemates il y comprenoit plus que Iean Faber excellent Philosophe ne pouuoit luy en enseigner. De façon que Faber fut plustot las d'enseigner, encores qu'il en reçeut pour ce grand gage, que ce disciple d'apprendre. Pour la Iuris-prudence il fut enuoyé à Orleans, où il print vne peine inestimable durant trois ans qu'il demeura, pour se rendre familiere la cognoissance de ceste science, propre & peculiere pour l'administration & gouvernement de la Republique de tels labeurs il a rapproté tel fruit qu'il a emporté le prix non seulement des François, mais aussi des Italiens, Allemans & autres en quelque science que ce fut. De luy parangonner aucun en la langue Grecque, c'eut esté vne entreprinse de trop grande temerité, d'autant qu'à Lascaris, Longolius & autres doctes & sçauans esprits il a fait paroistre de la dexterité & perfection qu'il s'estoit acquis en ceste langue, tant de lettres missiues qu'il leur a escrit, que par liures, qu'il a mis en lumiere pour l'illustration de ceste langue : ausquels on recognoist vn stil si doux, coulant & amiable conioinct avec vne grande grauité, orné de tant de fleurs & rarités, qu'il est impossible quicter la lecture de ses escrits, dès qu'on y a seulement ietté la veüe. Entre autres ses lettres missiues sont farcies de tant d'elegances, & riches gentillesses que ce grand personnage Tufan n'a point desdaigné s'en rendre interprete & commentateur. Quant à ses commentaires de la langue grecque, ie ne me mettray à discourir du proffit qu'on en peut recueillir, puis que le seul essay peut assés suffisamment faire foy de la merueilleuse vtilité qui en peut prouenir. Comme aussi des traductions qu'il a fait des liures d'Aristote & Philon, touchant le monde, & certaines parties des œuvres des Morales de Plutarque. Où il s'est comporté avec telle fidelité & industrie, qu'on peut sans contredite la verité, assurer que ces auteurs n'ot mieux décrit ce qu'ils pretendoient en leur langue Grecque & vulgaire, que Budé a représenté leur intention en langage Latin. Mais s'il a esté exquis & recommandable pour les perfections qu'il auoit en la langue Grecque, il ne merite moindre louange pour l'eclaircissement qu'il a presté à la Iuris-prudence par ses annotations doctes & elegantes qu'il a fait sur le Digeste, où il n'a seulement rendu facile grandes &

Vie des hommes Illustres

intelligibles les responses des Jurisconsultes, qui sont là contenues mais apres auoir retranché, entant que faire se pouuoit, les discordances, contrarietés & antinomies qui s'y presentoient, il a corrigé plusieurs mots, qui estoient viciés, corrompus & mal entendus par les Interpretes. Et afin qu'on ne peut luy dire qu'il l'estoit seulement arresté sur ce qu'aucuns appellent Theorie (improprement, puis que la science du droit gist principalement en pratique, selon que tresbié & tres-doctement l'a prouué Aristote) apres auoir expliqué le droit ciuil des anciens Romains, il nous a baillé son commentaire des mots & manieres de parler, dont on vse en pratique avec l'interpretation d'iceux en nostre langue Françoisé, dont vn chacun, qui veut s'appliquer à l'administration politique ne peut nier qu'on ne puisse retirer vn merueilleux proffit. Il a escrit & composé beaucoup d'autres œures tant poèmes qu'harâgues, lesquelles, cōbien qu'ils meritēt grande louange, ie passeray, pour venir à cest haut & excellēt ourage de Assé, où il a bien demonsté l'adresse & l'industrie diuine de son esprit, soit qu'on prenne aduis au subject de l'œuure, qui estoit de si haute liste que plusieurs excellens personnages n'ont iamais osé l'entreprendre, ou bien s'ils y ont tendu, n'ont peu le poursuiure iusques à la fin. Ce qui est par moy proposé non point pour raur à Hermolae, politiquein & autres le los qui leur appartient, ains pour de mieux en mieux descouurir la gentillesse de nostre Parisien, qui meritoit estre eternisé d'vne louange immortelle quant il n'auroit iamais mis la main à la plume pour autre œuure que ceste cy, puis qu'il a recherché tout ce qui estoit d'exquis touchant les poids & mesures, & a representé la valeur raison & prix des monnoyes tant Latines que Grecques avec vne telle certitude, que quand il eut esté du temps des plus anciens Romains & Grecs, il n'eut sçeu deschiffrer avec telle assurance & verité tant la valeur de ces monnoyes, que leur regles de compter s'il n'eut eu le credit d'entrer aux cabinets des plus grands de ces nations. Que si on veut cognoistre avec quelle fidelité il a procédé en ce discours qu'on confere ce qu'il en a escrit, avec les longs traités, qu'autres en ont fait, on trouuera que les vns ont prins plaisir à gasouiller, pour faire croire à autruy, chose qu'eux mesmes ne sçauoient, les autres par ignorance se sont laissés couler au bris & ruine des niaiseries & impostures, dont ceste matière estoit entierement obscurcie. Ce n'est donques merueilles s'il a esté si bien veu par Charles huitiesme Roy de France, qui, le desnichant de son estude, le fit appeler avec tres-grand hōneur pour suiure sa cour, puis qu'il estoit bien difficile de choisir personnage qui fut doué de telles graces & perfections comme nostre Budé : qui pour ceste occasion ne peut en

cores quitter la Cour, y estant retenu par le Roy Louys douziesme, qui ne pouuoit saouler de conférer avec luy & l'honorer de grandes careffes liberalités & munificéces. Par deux fois l'enuoya en Ambassade en Italie où il l'executa si heureusement sa charge, qu'apres il fut receu au nombre des Secretaires du Roy, & s'il eut voulu entrer au Parlement il auoit l'vne des premieres & plus honorables dignités, qui luy estoit destinée. Mais comme il ne prenoit plaisir sinon quant il pouuoit courtiser avec les Dames de sa Bibliotheque, il refusa ce party & en fin quitta la cour iusque au regne du Roy François premier, qui estant amateur de bonnes lettres & de ceux qui y estoit addonnés, ne peut durer que s'il n'eut en sa Cour ce pilier des lettres, s'il laissoit croupir plus long temps son Budé dans les tenebreuses chartres de son estude où, encores qu'il peut, veritablement, faire vn grand proffit pour la republique lettrée si est-ce, qu'estant accasé, sembloit, que son excellence fut engagée entremy les parois de son cabinet. Cela dis-ie nean moins, sans que ie pretende fauoriser à ceux, qui taschent de tirer de l'estude ceux, lesquels ils veulent entremettre aux affaires, & les faire voler ou sans ailles, ou avec celles, qui ressemblent à celles de Phaëton. Partant, afin de faire veoir & retentir le bruit & renommée des Muses, il rappela en Cour nostre Parisien, afin que de là, comme du sommet & lieu plus eminent de tout le Royaume de France, il se fit esclater des louanges de bonnes lettres. Et pour l'y retenir l'honora de l'estat de Maistre des requestes de son Hostel. Dont cest excellent personnage sceut bien se seruir, pour accroistre & amplifier la dignité des bonnes lettres : & pour ce plus ardemment qu'au parauant il nauoit fait il en pourchassa l'auancemēt : & premierement suada à ce bon Prince de leur establir vn leur domicile dans sa bonne ville de Paris. Ce qu'il obtint aisément, tant par ce que sa requeste estoit plus que raisonnable qu'aussi d'autāt qu'il auoit l'aureille de son Prince propice à accorder ce qui seruoit pour l'illustration des Muses. Et de faict le Roy fit venir les plus fameux Professeurs de l'Europe tant en Hebreu Grec & Latins qu'autres sciēces, ausquels il ordonna bons & amples gages. seul gestes qui peut a-sés suffire, quant cest amateur des Muses n'auroit illustré son nō par autres infinies prouesses & belliqueux exploits, pour à iamais eterniser le memoire de sa louange immortelle, & apres ce Prince les Muses doi-uēt reuerer nostre Budé, qui auroit cōseillé, poussé & induit ce Prince à vn si historique exploit. Finalement, ce docte Parisien apres auoir passé ces iours par les moyens, qui ont esté cy dessus deducts, fut

Vie des hommes Illustres

griefuement affligé d'une fièvre par les Parques ennemies de l'heur & accroissement, qui de iour en iour sur-croissoit aux bonnes sciences, par son moyen, adresse & vigilance. En fin il mourrut à Paris, le vingtdeuxiesme iour du mois d'Aouft, l'an mil cinq cens quarante, estant aagé de septante trois ans, & fut enterré de nuit à Paris en l'Eglise de S. Nicolas des champs, n'ayant que pour toutes pompes & funeraillies vne torche allumée, avec vne fort grande & honorable compagnie de ses parens, amis, & des plus apparens de la ville. Et par ce qu'il y en a, qui se debattans (comme l'on dit) de la chappe à l'Euesque, se formalisent de ce qu'il n'eut plus grande sumptuosité à ses obseques, & ne voulans prendre ceste raison en payement, que puis que par son testament qu'il fit vn an auant sa mort, par expres il auoit ordonné qu'on ne luy fit autres cerimonies en sa sepulture, i'ay bié voulu adiouster icy quelques vers, lesquels le sieur de S. Gelais Poete mon compatriote a fait, sur ce subiect, & qui, peut-estre, contenterot mieux ces testes chatoüilleuses de ce que nous venons d'alleguer touchant la volonté du deffunct.

HVICTAIN¹

*Qui est ce corps, que si grand peuple fuit ?
Las ! C'est Budé, au cercueil estendu.
Que ne font donc les clochiers plus grand bruit ?
Son bruit sans cloche est allés expandu.
Que n'a l'on plus en torches despendu,
Suiuant la mode accoutumée & sainctes ?
Afin qu'il soit par l'obscur entendu
Que des François la lumière est estainte.*

L'estime qu'allés i ay discouru amplement des mœurs, dicts, gestes & escrits de ce rare personnage, pour faire entendre à vn chacun de combien l'abusent quelques vns, qui ne prenans plaisir qu'à picquer les gens digne de remarque, sans qu'il y ait aucune occasion, taschent à auilir la louâge de Bude. De trop m'en formaliser ie m'é garderay bien, puis que ie voys que Budé luy mesmes n'a daigné repousser par inuectiue Erasme, Georges Agricole & autres qui l'on voulu amener à telles & si rigoureuses procedures.

ANDRE

¹Note en marge : Epitaphe François de Budé

(François => fils de Guillaume (Note DN))